

Direction des affaires juridiques

DAJP/n°2022-588

Tours, le 2 décembre 2022

Le Président de l'université,

à

Mesdames et Messieurs les membres
du conseil d'administration,
Mesdames et Messieurs les vice-présidents,
directeurs d'UFR, d'école et d'institut,
Monsieur le directeur général des services,
Mesdames et Messieurs les directeurs
généraux adjoints des services,
Monsieur l'Agent comptable,
Madame la Directrice de Cabinet,

OBJET : Réunion du Conseil d'administration plénier de l'Université de Tours

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir participer à la prochaine réunion du conseil d'administration de l'université de Tours qui aura lieu le :

Lundi 12 décembre 2022 à partir de 14h
Salle du conseil- bâtiment B
UFR de droit, économie et sciences sociales
50 avenue Jean Portalis 37200 Tours

L'ordre du jour est le suivant :

1. Compte rendu du conseil d'administration

1.1. Compte rendu du conseil d'administration du 14 novembre 2022 (p.j.)

vote

2. Informations générales

2.1. Informations par le Président

information

2.2. Information sur les résultats des élections

information

2.3. Information sur le diagnostic innovation

information

2.4. Information sur le projet PIA4 Loire Val Health

Information

3 Affaires financières

3.1. Budget initial 2023 (p.j.)

vote

3.2. Propositions de la commission des moyens du 2 décembre 2022 (p.j.)

vote

4. Transition écologique

4.1. Plan de sobriété énergétique (p.j.)

vote

4.2. Fermeture de l'université en février 2023 (p.j.)

vote

5. Affaires générales, juridiques et statutaires

5.1. Modification des statuts de l'université (p.j.)

vote

5.2. Modification des statuts de la fondation Rabelais (p.j.)

vote

5.3. Désignation de représentants étudiants dans des conseils et commissions (p.j.)

vote

5.4. Convention avec le CHRU de Tours – ECOS (p.j.)

vote

5.5. Délégation de pouvoir au Président pour signer des marchés publics (P.j.)

vote

6. Ressources humaines

6.1. Additif à la campagne d'emplois 2023 des enseignants et enseignants-chercheurs (p.j.)

vote

6.2. Additif à la campagne d'emplois 2023 des biatss (p.j.)

vote

6.3. Montants de la composante 3 (C3) du RIPEC et de la prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR) des personnels hospitalo-universitaires (p.j.)

vote

6.4. Modification du RIFSEEP des personnels biatss (p.j.)

vote

7. Etudes et vie de l'étudiant

7.1. Propositions de la CFVU du 8 décembre 2022 - pédagogie

vote

7.2. Propositions de la CFVU du 8 décembre 2022 - conventions

vote

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

A. Giacometti

Le Président de l'université

Arnaud Giacometti

Pièce jointe : une procuration